



Aperçu des prestations

Acceptation des cartes de crédit dans le commerce de présence

Prestations

(pour les cartes Visa, Visa Electron, Mastercard, Diners Club/Discover, UnionPay, JCB)

Disponibilité du système de décompte, d'autorisation et de clearing	– Accès illimité 24 heures sur 24 et 365 jours par an.	●
Traitement des transactions électroniques	– Traitement sûr au moyen de votre terminal EFT/POS. – Autorisation immédiate 24 heures sur 24.	●
Traitement des transactions manuelles (option impossible avec cartes Visa Electron et UnionPay)	– Traitement manuel des justificatifs de vente correctement remplis à l'aide d'une imprimante manuelle.	●
Livraisons en monnaies étrangères (option impossible avec cartes UnionPay et JCB)	– Proposez-vous vos biens et services dans d'autres monnaies que le franc suisse (par exemple l'euro)? Cette option vous permet d'accepter également des paiements par carte dans des monnaies étrangères.	●
Bonifications en monnaies étrangères	– Faites-vous virer vos bonifications dans les monnaies les plus courantes directement à votre compte en devise (payant).	●
Périodicité des bonifications	– Possibilité de bonification quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle (payant selon le type de bonification).	●
Avis de bonification	– Vous recevez une vue d'ensemble des transactions effectuées avec Visa (y compris Visa Electron), Mastercard, Diners Club/Discover, UnionPay et JCB. – myPayments gratuit (possibilité d'envoi PDF et papier contre supplément).	●
Traitement gratuit des crédits	– Si votre client dénonce son contrat d'achat, nous traitons sans frais la note de crédit.	●
Traitement gratuit des Chargebacks	– Nous nous engageons pour vous en cas de refus de paiement de la part du titulaire de la carte.	●
Autorisations dépassant la limite d'autorisation et garantie de couverture	– En cas de traitement manuel, aucune autorisation n'est requise si le montant de la transaction ne dépasse pas la limite d'autorisation stipulée dans votre contrat. – Nous vous garantissons la couverture de toutes les transactions réalisées correctement jusqu'à la limite d'autorisation selon les termes des dispositions contractuelles.	●
Autorisation gratuite via IVR	– Autorisation via un serveur vocal interactif en cas de traitement manuel des transactions.	●
Autorisation vocale gratuite	– Autorisation via un opérateur personnel en cas de traitement manuel des transactions.	●
Assistance téléphonique	– Notre assistance téléphonique est à votre disposition en cas de questions ayant trait au flux de trésorerie ou de nature contractuelle.	●
Conversion automatique en monnaies étrangères grâce à la Dynamic Currency Conversion	– La Dynamic Currency Conversion (DCC) convertit automatiquement chaque montant d'achat dans la monnaie de votre clientèle internationale – directement sur votre terminal ep2. En un rien de temps et dans toutes les monnaies courantes. Possible uniquement avec des transactions par carte Visa et Mastercard.	● facultatif

Acceptation des cartes de débit dans le commerce de présence

Prestations

(pour les cartes V PAY et Maestro)

Disponibilité du système de décompte, d'autorisation et de clearing	– Accès illimité 24 heures sur 24 et 365 jours par an.	●
Traitement des transactions électroniques	– Traitement sûr au moyen de votre terminal EFT/POS. – Autorisation automatique immédiate 24 heures sur 24.	●
Livraisons en monnaies étrangères	– Proposez-vous vos biens et services dans d'autres monnaies que le franc suisse (par exemple l'euro)? Cette option vous permet d'accepter également des paiements par carte dans des monnaies étrangères.	●
Bonifications en monnaies étrangères	– Faites-vous virer vos bonifications dans les monnaies les plus courantes directement à votre compte en devise (payant).	●
Périodicité des bonifications	– Possibilité de bonification quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle (payant selon le type de bonification).	●
Avis de bonification	– Vous recevez une vue d'ensemble des transactions effectuées avec V PAY et Maestro sous forme électronique (fichier PDF). – myPayments gratuit (possibilité d'envoi PDF et papier contre supplément).	●
Traitement gratuit des crédits	– Si votre client dénonce son contrat d'achat, nous traitons sans frais la note de crédit.	●
Traitement gratuit des Chargebacks	– Nous nous engageons pour vous en cas de refus de paiement de la part du titulaire de la carte.	●
Assistance téléphonique	– Notre assistance téléphonique sans frais est à votre disposition en cas de questions ayant trait au flux de trésorerie ou de nature contractuelle.	●
Conversion automatique en monnaies étrangères grâce à la Dynamic Currency Conversion	– La Dynamic Currency Conversion (DCC) convertit automatiquement chaque montant d'achat dans la monnaie de votre clientèle internationale – directement sur votre terminal. En un rien de temps et dans toutes les monnaies courantes.	facultatif

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: www.six-payment-services.com/contacts

SIX Payment Services SA
Hardturmstrasse 201
Case postale
CH-8021 Zurich

SIX Payment Services (Europe) S.A.
10, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach
Luxembourg

SIX Payment Services (Austria) GmbH
Marxergasse 1B
1030 Vienne
Autriche

